

## Plan de prévoyance Medbase – choix du plan d'épargne à l'entrée

Vous et votre employeur versez chaque mois des cotisations à la caisse de pension. Dans le plan de prévoyance Medbase, les pourcentages d'âge et de risque de déduction sont déterminés en fonction de l'âge. Le salaire soumis à cotisation correspond au salaire déterminant, déduction faite du montant de coordination.

Sans réponse vous êtes assuré(e) dans le plan d'épargne "Basis". En choisissant le plan **Plus** ou **Top**, il est possible de verser, à titre facultatif, des cotisations plus élevées en faveur de l'avoir de vieillesse personnelle.

Un changement de plan est toujours possible uniquement au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante et doit être communiqué à la PRÉVOYANCE in globo M (PIG) jusqu'à mi-octobre de l'exercice en cours. Faute de communication, l'assuré(e) reste dans le plan choisi au départ.

Cotisations en pourcentage du salaire cotisant, plus cotisations de risque selon l'art. 12 al. 1 :

Âge	Salarié Plan d'épargne "Basis"	Salarié Plan d'épargne "Plus"	Salarié Plan d'épargne "Top"	Employeur
25 - 34	4.00%	5.00%	7.50%	7.50%
35 - 44	5.00%	6.50%	9.50%	9.50%
45 - 54	6.65%	9.00%	12.85%	12.85%
55 – 65	7.65%	10.50%	14.85%	14.85%
65 - 70	7.15%	10.00%	14.35%	14.35%

### Personne assurée

Nom/prénom: \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse-E-Mail : \_\_\_\_\_

Numéro d'assurance sociale : 756. \_\_\_\_\_

Date d'entrée : \_\_\_\_\_

### Décision relative au choix du plan d'épargne de la personne assurée :

Plus  Top ➔ valable jusqu'à révocation, toutefois au moins jusqu'au 31.12 de l'année suivante.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Veuillez renvoyer le formulaire dûment rempli et signé à [viva@in-globo.ch](mailto:viva@in-globo.ch).